

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SBDL  
Au service de la Communauté

Mémoire à la  
VILLE DE ST-BRIGITTE-DE-LAVAL

Juin 2014

## **1. QUI SOMMES-NOUS ?**

Le Club de l'âge d'or de SBDL est un organisme sans but lucratif regroupant des personnes de 50 ans et plus dans le but d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie des aînés. À cette fin, il offre des activités sportives, culturelles et sociales sur mesure, favorise l'entraide et contribue à la promotion de leurs intérêts. Depuis sa fondation en 1970, sous instigation du maire de l'époque, M. Claude Fortier, ce sont ces objectifs qui ont orienté son action.

Le Club est bien ancré dans la Ville de Ste-Brigitte-de-Laval avec un membership de 240 personnes dont l'âge moyen se situe à 65 ans. Celui-ci s'abaisse progressivement depuis quelques années conséquemment à un recrutement plus important dans la classe d'âge des 50 à 65 ans.

Un conseil d'administration composé de sept personnes élues en assemblée générale des membres dirige les destinées du Club. Celui-ci s'associe plusieurs bénévoles qui offrent leur temps et leurs talents au profit de la communauté.

Le Club est affilié au Réseau FADOQ *Mouvement des Aînés du Québec* <sup>Note</sup>, un regroupement des Clubs du Québec qui offre des services communs, organise des activités d'envergure régionale et provinciale et représente les aînés auprès des instances gouvernementales.

La clé du succès du Club réside dans le dynamisme de son conseil d'administration, le dévouement et l'engagement des bénévoles ainsi que le soutien de la Ville de Ste-Brigitte-de-Laval à son action dans la communauté.

## **2. SERVICES PROPOSÉS AUX MEMBRES**

Chaque année, le Club propose un programme d'activités adapté aux besoins de ses membres dont l'âge varie de 50 à plus de 90 ans. Le défi est d'offrir des loisirs variés (activités sportives, culturelles et sociales), de bonne qualité et au plus bas coût, favorisant ainsi une grande participation, même parmi les gens disposant de revenus limités.

L'annexe 1 illustre la programmation retenue pour l'année 2013-2014. C'est près de 80 rencontres,

---

Note : Fédération de l'Âge d'Or du Québec

activités et événements qui ont été proposés aux membres et à la population de Ste-Brigitte-de-Laval.

Outre son programme d'activités, le Club offre, avec la collaboration de la FADOQ, un accès à plus de 1,000 rabais et privilèges dans différents domaines dont l'assurance, les voyages, les activités de loisir et certaines orthèses afin d'aider les membres à joindre les deux bouts et de profiter au maximum de petits plaisirs de la vie.

### **3. MOYENS DE FINANCEMENT ET AUTRES RESSOURCES**

Le fonctionnement du Club exige un budget annuel de l'ordre de 18500\$ provenant de la vente annuelle des cartes de membres (5300\$), de l'aide financière de généreux donateurs (entre 1000\$ et 1600\$) et de l'auto-financement des activités. Les principaux postes de dépenses sont associés aux deux soirées organisées par le Club (5000\$), aux dîners communautaires (2300\$), aux sorties de groupes (4300\$), aux cours de danse (2200\$) ainsi qu'à l'affiliation à la FADOQ (3100\$).

À cet égard, il faut noter que le Club n'a à supporter aucune dépense liée à la rémunération. De même, la Ville offre au Club l'accès gratuit à certains locaux et à l'équipement (Sous-sol de l'Église et, à l'occasion, le Trivent) pour ses activités régulières et événements spéciaux. Ainsi, l'ensemble des revenus sont affectés aux services aux membres.

Le tableau de réservation des salles pour l'année 2014-2015, présenté en annexe 2, illustre l'utilisation des locaux par le Club.

### **4. CONTRIBUTIONS À LA COMMUNAUTÉ DE STE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

En plus de son action régulière, le Club s'implique régulièrement dans la communauté. Rappelons notamment l'organisation de la *Fête des Irlandais* (2007), le support apporté à la mise en œuvre de la maison des Aînés *Le Trèfle d'Or* ainsi qu'au développement du covoiturage. Sa participation régulière depuis plusieurs années au *Festival des Neiges* est également à souligner. Le Club contribue ainsi, par de petits et de plus grands gestes, à rendre meilleur notre milieu de vie.

## **5. ATTENTES DU CLUB À L'ÉGARD DE LA VILLE DE STE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

### **5.1. La promotion de l'action bénévole**

Le Club dépend entièrement de l'action bénévole pour planifier, organiser et livrer ses services à la communauté. Compte tenu de la fatigue qui s'installe au fil des années de bénévolat, le recrutement et la mobilisation de gens désirant contribuer volontairement au mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens constituent un défi de taille sans cesse renouvelé.

L'action bénévole est l'une des forces vives de la communauté dont l'importance est souvent méconnue. Il nous apparaît primordial que la Ville de Ste-Brigitte-de-Laval poursuive et même renforce les initiatives visant à susciter dans le cœur de sa population le désir, l'intérêt et la fierté de faire du bénévolat.

Outre la *Soirée des bénévoles*, la Ville pourrait par exemple, inclure sur son site Web un onglet portant sur l'action bénévole (accessible au premier niveau de navigation) dont le but serait de :

- Promouvoir le bénévolat et l'engagement des citoyens;
- Renforcer la capacité des organismes à mobiliser les bénévoles;
- Faire le lien entre des personnes et des occasions de bénévolat;
- Reconnaître et valoriser les bénévoles qui s'engagent dans la communauté;
- Créer un *scrapbook virtuel* comprenant des photos et des documents portant sur les bénévoles du passé, leurs accomplissements et leurs domaines d'intervention.

Cette page Web pourrait être complétée par des articles périodiques portant sur le bénévolat dans le *Journal Le Lavallois* et une campagne de promotion (affiches et signets par exemple) auprès de la population.

### **5.2. Accès à des salles adéquates**

Pour réaliser l'essentiel de ses activités, le Club utilise gratuitement les locaux et l'équipement situés au sous-sol de l'Église depuis que la Ville a acquis celle-ci de la Fabrique. Malgré les limites bien connues de cette solution (plafond bas, ventilation déficiente, humidité, colonnes, murs défraîchis, absence de rangement pour les tables et les chaises, capacité limitée à 75 personnes), celle-ci répond encore à ses besoins pour la plupart de ses activités. Nous souhaitons poursuivre cette entente avec la Ville.

Toutefois, l'augmentation régulière de la participation à certains événements et activités pose depuis les dernières années des problèmes de disponibilité, d'espace et de sécurité. La salle communautaire du *Trivent* peu répondre au besoin d'espace pour les événements regroupant plus de 75 participants, comme les grandes soirées (Noël, Festival des Neiges et fin d'année). Les cours de danse, déjà à l'étroit dans le sous-sol de l'Église, pourraient également s'y tenir (en salle divisée).

Au cours des prochaines années, une utilisation optimale du rez-de-chaussé de l'Église pourrait être considérée pour répondre au problème généralisé d'espace des organismes. Nous croyons en effet que malgré les coûts de mise aux normes et de rénovation exigés, l'aménagement du rez-de-chaussé de l'Église permettrait :

- L'occupation d'un espace de moins en moins utilisé, entretenu à grand frais par la Ville;
- La disponibilité d'une salle polyvalente de moyenne dimension pouvant être louée pour accueillir des spectacles, expositions, festivités et rassemblements de citoyens ou d'entreprises;
- La préservation d'un bâtiment de valeur historique qui se dégradera progressivement et devra éventuellement être détruit si on ne lui trouve pas de nouvelles fonctions.

## **5.2. Disponibilité de courts de pétanque adaptés aux nouveaux besoins**

Le Club organise de juin à septembre des parties de pétanque amicales (mardi et jeudi de chaque semaine) auxquelles sont conviés les gens de Ste-Brigitte-de-Laval. Tous reconnaissent que les courts actuels sont déficients et pas assez nombreux.

Deux solutions ont déjà été proposées pour répondre à ce besoin : soit le réaménagement du site actuel au Parc Richelieu et un nouvel emplacement à l'arrière de l'Église dans le cadre de la réfection du plateau des sports. Ces deux lieux présentent l'avantage d'être facilement accessibles étant situés en plein cœur de la ville.

La seconde solution ayant été abandonnée récemment, nous recommandons de mettre en place un espace dédié au Parc Richelieu. Nous avons joint en annexe 3 et 4 un plan illustrant l'aménagement requis pour huit courts de pétanque lequel, à notre avis, pourrait être réalisé en régie.

#### **5.4. Un financement d'appoint**

Le Club a toujours limité les demandes d'aide financière à la Ville. Traditionnellement, nous lui proposons de s'associer à trois événements majeurs : la *Journée internationale des personnes âgées*, la *Soirée des fêtes* et la *Soirée de fin d'année*. Nous visons par ces événements à renforcer la vie communautaire et le sentiment d'appartenance par une large participation de la population de Ste-Brigitte-de-Laval. Au cours des dernières années, des subventions de 500\$ à 750\$ ont été allouées à cette fin. Nous souhaitons que cette contribution soit maintenue au cours des prochaines années.

#### **6. En somme**

À la veille de fêter son 45e anniversaire au service de la communauté de Ste-Brigitte-de-Laval, le Club de l'Âge d'Or n'a pas perdu de son dynamisme et de sa créativité. Grâce à la vitalité de ses bénévoles et avec le support de la Ville, il compte poursuivre ses efforts pour jouer son rôle de leader dans le vieillissement actif de la population.

## Annexe 1

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2013-2014

#### Les soirées et événements spéciaux

- La *Journée internationale des personnes âgées*, octobre 2013
- La *Soirée des fêtes*, le samedi 30 novembre
- La *Soirée de danse country*, février 2014 (Collaboration avec la Ville de SBDL)
- La *Partie de sucre*, mars 2014
- La *Soirée de fin d'année*, le 26 avril 2014
- Le *Gala de danse*, juin 2014
- La *Fête Champêtre*, juin 2014

#### Les activités régulières du mardi et du jeudi

- Les jeux de cartes, baseball-poches et scrabble, chaque mardi de 13:00 à 16:00 heure
- Le Shuffleboard, chaque mardi et jeudi de 13:00 à 16:00 heure
- Le *BelArt*, chaque jeudi de 13:00 à 16:00 heure
- Le *Tournoi mensuel de Kaiser, Politaine et 500*, chaque deuxième mardi à 13:00 heure
- Le *Dîner communautaire*, chaque dernier mardi de 11:00 à 16:00 heure

#### L'activité physique et pratique sportive

- Les *cours et pratiques de danse en ligne* (débutants, intermédiaires et avancés)
- Les *Marches VieActive* sur différentes pistes piétonnières de la région (Kino-Québec)
- La *pétanque extérieure*, les mardi et jeudi, de juin à septembre
- La *Ligue de quille* et tournois
- Les Jeux régionaux et provinciaux avec la collaboration de la FADOQ

#### Les rencontres amicales et sorties en groupes

Régulièrement, les membres sont invités à partager un repas (13) en bonne compagnie dans un restaurant de la région (déjeuners, brunchs et soupers). Selon les occasions, des voyages et des sorties de groupe sont également proposés aux membres (2).

## Annexe 2

### **RÉSERVATION DES SALLES POUR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR pour l'année 2014-2015**

#### **Activités régulières : Petite et grande salle, petite cuisine**

Tous les mardis et jeudis de 13:00 heure à 16:00 heure du 26 août 2014 au 26 mai 2015.

#### **Diners communautaires : Petite et grande salle, petite cuisine et grande cuisine**

Tous les derniers mardis du mois août 2014 à mai 2015 de 08:00 heure à 16:00 heure (à l'exception du 30 décembre 2014 changé pour le 9 décembre 2014)

#### **Cours de danse : Grande salle et petite cuisine**

Les lundis soir 18:30 heure à 21:00 heure du 15 septembre 2014 au 24 novembre 2014 et du 19 janvier 2015 au 30 mars 2015.

#### **Pratique de danse : Grande salle et petite cuisine**

Les jeudis soir 18:30 heure à 21:30 heure du 18 septembre 2014 au 27 novembre 2014 et du 22 janvier 2015 au 02 avril 2015.

#### **Réunion du conseil d'administration : Petite salle**

Les mardis à 19.00 heure : le 12 août 2014, 9 septembre 2014, 14 octobre 2014, 11 novembre 2014, 13 janvier 2015, 19 février 2015, 10 mars 2015, 14 avril 2015, 12 mai 2015.

#### **Soirée des Noël : (Voir la note plus bas)**

Samedi le 6 décembre 2014, 9:00 heure A.M. à minuit

#### **Soirée fin saison: (Voir la note plus bas)**

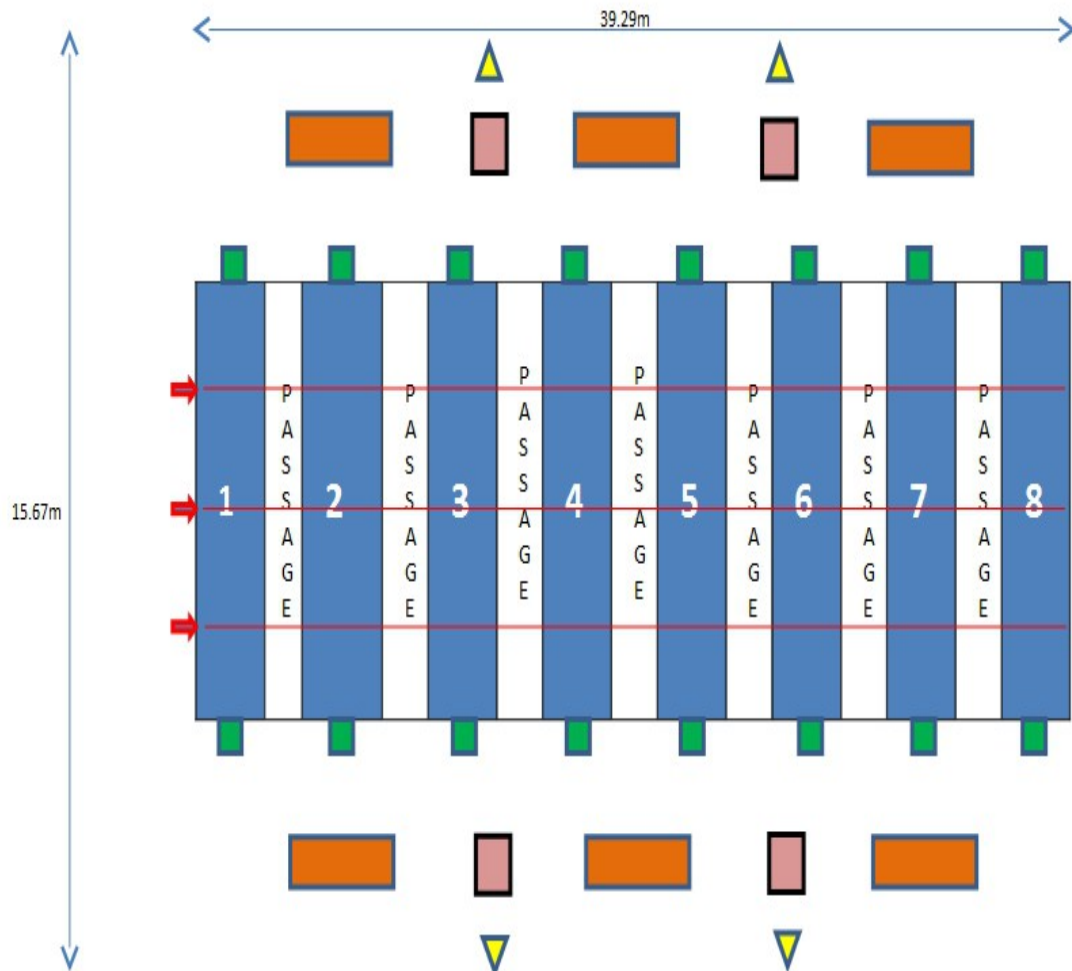
Samedi le 25 avril 2015, 9:00 heure A.M. à minuit

Note : Le Club utilise le sous-sol de l'Église pour la plupart de ses activités. Toutefois, en raison du nombre de participants lors de la *Soirée de Noël* et de la *Soirée de fin de saison*, nous souhaitons utiliser la salle communautaire Le Trivent ou la nouvelle salle (le rez-de-chaussé de l'Église) dès qu'elle sera disponible.



### Annexe 3

## Dimensions et caractéristiques pour la mise en place de 8 aires de Pétanque



**Légende:**

Grandeur des aires de jeu = 12.19m x 3.048m	Passage = 12.19 m x 2.13m	Plaques de départ = 0.45m x 0.45m
Bancs de parc standard (x6)	Lampadaires (x4)	Poubelles (x4)

**Notes:**

1. Le système d'éclairage devra couvrir l'ensemble de l'ouvrage
2. Limites et division : Des cordages sont utilisés afin de démarquer les terrains. Les lignes de jeu sont indiquées à l'aide de pièces de rubans rouges fixées aux cordes extérieures aux 3.048m.

## Annexe 4

### Croquis de préparation des sols des aires de pétanques

